



Réserve Naturelle Nationale
et Périmètre de Protection
TOURBIÈRE DU GRAND LEMPS



Offre de stage 6 mois 2025

Etat de conservation des boisements périphériques de la Tourbière du Grand Lemps

Contexte :

La Tourbière du Grand Lemps est située dans les Terres Froides du nord-Isère à cheval sur les communes de Châbons et Le Grand-Lemps. Elle abrite un patrimoine biologique exceptionnel et bénéficie d'un classement en Réserve naturelle nationale et son bassin-versant topographique est inscrit comme site Natura 2000. La gestion conservatoire de ces deux aires protégées est assurée par le CEN Isère.

Dans le plan de gestion actuellement en application sur le site, une opération de Suivi Écologique (SE60) « *Cartographie des habitats forestiers* » vise à répondre à l'objectif à long terme OA11 « Maintien des surfaces boisées en feuillus » et l'objectif opérationnel OO11.1 « Caractérisation du couvert boisé. Le DOCOB Natura 2000 du site comprend l'ODD3 « Favoriser les habitats forestiers feuillus matures et des espèces qui y sont inféodées » qui doit être évalué pour une révision prévue en 2025. *Documents de planification téléchargeables sur le site web du CEN Isère :*

http://www.cen-isere.org/wp-content/uploads/2015/03/RNGL_PlanGestion_2_Oper.pdf

http://www.cen-isere.org/wp-content/uploads/2016/01/DOCOB14_TourbiereDuGrandLemps.pdf

Les forêts de bois dur sur le secteur occupent une surface qui a peu varié ce siècle dernier. La chênaie-charmaie cède souvent la place à l'exploitation du taillis de châtaigniers en cours depuis le Moyen-âge et qui a succédé à la noyeraie de l'époque romaine. Cette sylviculture par coupe à blanc pour le bois de chauffe et les piquets, contrairement au bois d'œuvre, n'offre que des boisements jeunes et homogènes. Pour autant, cette pratique n'est pas contradictoire avec une diversité forestière structurelle. En effet, le morcellement du massif en petites parcelles étroites offre tous les états de développement juxtaposés, du taillis à la futaie. Une futaie jardinée serait donc moins diversifiée à l'échelle du massif. L'hétérogénéité du massif est maintenue par la présence de sujets destinés au bois d'œuvre, d'essences variées, laissés dans les coupes. Les boisements sont protégés par leur classement en EBC (espace boisé classé) et MBR (Massifs boisés remarquables), mais la trop grande taille des coupes pratiquées ces dernières années, qui regroupent souvent plusieurs parcelles, est contradictoire avec l'intérêt biologique du site.

Une charte a été élaborée dans le cadre du classement Natura 2000 du bassin versant et traite des bonnes pratiques forestières.

Une modification du Périmètre de protection préfectoral prévue en 2024, doit permettre de réglementer la sylviculture sur une partie des boisements.

Un premier état des lieux exhaustif a été réalisé en 2012 par le CEN, une évaluation décennale est aujourd'hui à mener pour dégager des tendances évolutives sur l'état de conservation de ces boisements.

Un projet de SBF (Station biologique forestière) est en cours sur un des versants boisés et son animation est à mener.

Missions

En coopération avec l'animatrice du site Natura 2000 et sous la responsabilité du conservateur de la Réserve naturelle, le(la) stagiaire aura comme missions principales :

- Mise en œuvre du protocole d'évaluation de l'état de conservation des boisements
- Analyses des résultats obtenus et comparaison avec les résultats de 2012 et propositions d'amélioration de l'état de conservation
- Participation ponctuelle à d'autres suivis écologiques, à des missions d'entretien des milieux naturels et infrastructures d'accueil, ainsi qu'à la vie de l'association.

Profil recherché

Étudiant-e en Maitrise 2

Compétences ou fort intérêt naturaliste pour la flore forestière

Habitude du terrain, progression en terrain difficile (boisements pentus et marais)

Durée et périodes de stage

35 h hebdomadaires

De février/ mars 2025 à juillet/août 2025

Informations générales

Lieu du stage : Maison de la réserve naturelle de la Tourbière du Grand Lemps, 35 Chemin de Baraban
38690 Châbons

Stage indemnisé – gratification minimale légale

Tickets restaurants et remboursement des frais kilométriques

Déplacements

Permis B nécessaire – voiture de service disponible

Tablette windows, GPS centimétrique

Logement

Possibilité de loger occasionnellement sur place suivant disponibilités

Contact

Transmettre, au plus tard le 12 novembre 2024, un CV mettant en valeur vos expériences et vos compétences naturalistes ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

grand-lemps@cen-isere.org, Renseignements complémentaires : 09.84.36.01.52.

Les éventuels entretiens de recrutement auront lieu la semaine suivante, date et horaires à caler